



## COMUNIQUE DE PRESSE

### ***LE SENEGAL ET L'ITALIE POUR UN DEVELOPPEMENT INCLUSIF***

**Le gouvernement italien et le gouvernement sénégalais ont signé le "Programme de partenariat Sénégal-Italie" pour la période 2024 -2026 pour un montant total de 105 millions d'euros.**

**Rome, le 29 janvier 2024 - Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, M. Doudou Ka et le Ministre des Affaires Etrangères, M. Antonio Tajiani ont procédé à la ratification du "Programme de Partenariat Sénégal-Italie" pour la période 2024 -2026. Le "Programme de partenariat Sénégal-Italie" prévoit un engagement financier de 105 millions d'euros dont 45 millions d'euros de dons et 60 millions d'euros à crédit.**

Le «Programme de Partenariat Sénégal-Italie 2024 -2026» est finalisé à appuyer le Gouvernement du Sénégal à mettre en œuvre son programme de développement économique et social de manière durable et inclusive dans son engagement à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), en intervenant dans les secteurs prioritaires du développement rural, de l'emploi, du secteur privé et de la formation professionnelle, de l'éducation et de l'environnement.

Le « Programme de Partenariat Sénégal - Italie 2024 – 2026 » vise à lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière, notamment en créant des possibilités d'éducation, d'insertion socio-professionnelle et des perspectives économiques, en améliorant la gouvernance du phénomène et en garantissant, de manière effective et durable, le retour, la réadmission et la réintégration des migrants. En particulier, le Programme vise à combler les lacunes en matière de compétences pour les jeunes et les groupes les plus vulnérables et à soutenir des opportunités d'emploi favorisant la stabilité, la croissance économique inclusive, la cohésion sociale et le développement durable. L'approche de la stratégie du « Programme de Partenariat Sénégal - Italie 2024 -2026 » vise à maximiser le potentiel de la migration pour obtenir des résultats de développement durable pour les migrants et la société sénégalaise.

Le « Programme de Partenariat Sénégal Italie 2024 -2026 » réaffirme la centralité d'une approche systémique dans laquelle les représentants de la société civile, de la coopération décentralisée et du secteur privé participeront à côté des acteurs étatiques. Le rôle joué par d'autres acteurs des réalités territoriales italiennes sera également décisif (les associations de migrants/diaspora, les universités, les petites et moyennes entreprises) et agiront en tant que maillon indispensable dans les relations avec les communautés territoriales sénégalaises.

L'appui financier sera exécuté surtout à travers des programmes bilatéraux gérés par les différents ministères sénégalais à travers une enveloppe financière de 45 millions d'euros à don et de 60 millions d'euros à crédit. Des engagements italiens au niveau multilatéral viendront également en appui aux actions réalisées par le biais des organisations internationales intervenant dans les secteurs.